

Togo-Russie : trois accords de coopération signés à Moscou

Administrateur LJDP — 28 October 2026 — 3 min de lecture



Russie_Togo_Accord_1

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a présidé la signature de trois instruments de coopération, le 27 octobre à Moscou. Ces engagements entre le Togo et la Russie concernent notamment l'éducation, la santé, l'agriculture, les bourses universitaires et les droits humains.

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a présidé une cérémonie de signature de trois instruments de coopération à Moscou. Cette rencontre s'est tenue le 27 octobre 2026, dès son arrivée dans la capitale russe. Elle s'inscrit dans le cadre du troisième Sommet Russie-Afrique et du Forum économique et humanitaire.



Photo accord Russie-Togo

Les nouveaux accords Togo-Russie portent sur plusieurs secteurs économiques, sociaux et institutionnels. Deux accords de coopération et un mémorandum d'entente ont été signés entre des institutions togolaises et russes. Les partenaires ont également présenté leurs domaines d'intervention et les possibilités d'accompagnement du Togo.

Eurasia : des projets pour la santé et l'agriculture

Le premier accord concerne Eurasia, une organisation russe à but non lucratif. Il établit un partenariat dans les domaines humanitaire, éducatif, scientifique, culturel et social. L'organisation envisage notamment de financer des projets et de contribuer à la réalisation d'infrastructures sanitaires, éducatives et culturelles.



Photo accord Russie-Togo

La coopération agricole occupe également une place importante dans cet accord. Les partenaires envisagent la création de centres agricoles et de structures de formation pratique. Ces initiatives devraient favoriser le développement des compétences et contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire.

Le partenariat couvre aussi les médias, les technologies, l'environnement, le développement durable et la coopération juridique. Des initiatives destinées à la jeunesse et à la valorisation du patrimoine historique sont également prévues.

Des bourses d'études pour les étudiants togolais

Le deuxième accord a été conclu avec Rossotroudritchestvo, l'agence fédérale russe chargée notamment de la coopération humanitaire internationale. Il vise à renforcer les échanges culturels, éducatifs et scientifiques entre le Togo et la Russie.

Des étudiants togolais bénéficieront de bourses pour poursuivre leurs études dans des universités russes. Cette coopération universitaire devrait contribuer à la formation de ressources humaines qualifiées. Le projet de création de Maisons russes au Togo figure également parmi les perspectives évoquées.

Droits humains : une coopération entre institutions

Le troisième instrument signé est un mémorandum d'entente consacré aux droits humains. Il associe le Médiateur des droits de l'homme de la Fédération de Russie et la Commission nationale des droits de l'homme du Togo.

Ce mémorandum prévoit des échanges d'expériences concernant la protection des droits fondamentaux, le traitement des requêtes et l'assistance juridique. Il vise également à renforcer les capacités institutionnelles et les mécanismes de protection des populations.

Lors de la cérémonie, Faure Essozimna Gnassingbé a remercié Vladimir Poutine pour son invitation au sommet. Il a salué les perspectives de coopération et l'accompagnement russe dans la formation universitaire. Le Président du Conseil a également évoqué les droits des jeunes confrontés au terrorisme et à l'extrémisme violent.

Ces signatures prolongent les échanges engagés entre Lomé et Moscou. Un précédent mémorandum consacré au patrimoine culturel avait été signé à Lomé, le 1er octobre 2026. Il associait des institutions spécialisées dans l'archéologie et la préservation du patrimoine.

La mise en œuvre des nouveaux accords dépendra désormais des projets retenus, des financements mobilisés et des engagements opérationnels. Les bourses universitaires, les formations agricoles et les infrastructures envisagées constituent les principales perspectives annoncées pour les populations togolaises.